



Pont
l'Abbé
d'Arnoult

LA GAZETTE PONTILABIENNE

Bulletin d'Information
de la Commune de Pont l'Abbé d'Arnoult

Édition
Automne 2022

03

Retour en images sur nos événements

► Vie pratique : le recyclage,
version 2023

► Le Conseil des Sages signe son retour

Vie Municipale :
organigramme
de la mairie



Chères Pontilabiennes, Chers Pontilabiens,

Je suis ravi de vous présenter cette troisième édition de notre Gazette.

Vous y retrouverez nombre de nos animations, de nos projets mais également des informations sur la vie de notre commune en général.



Nous sommes heureux de pouvoir partager avec vous la vision et la dynamique que nous mettons en place pour le futur de notre ville. La réunion publique du mois d'octobre fut bien sûr un plaisir, tant par les échanges que par les perspectives que nous avons pu évoquer ensemble. Les premières réalisations, comme le skate-park, ont débuté, d'autres ont abouti comme la rénovation par nos services techniques de notre nouvelle salle multiactivité, répondant à des besoins et des attentes de beaucoup d'entre vous.

Je suis heureux de vous annoncer que notre camping va revivre et apporter à nos étés un petit surplus de vie, égayant ainsi encore plus notre ville, notre marché et nos animations estivales.

Notre magnifique halle attend sa restauration imminente pour retrouver une place à part dans notre paysage communal, redonnant vie dans le même temps à ce lieu emblématique et à notre bas de bourg.

Et que dire, à part vous remercier d'avoir été aussi nombreux à nous rejoindre au repas du 14 juillet, aux journées du patrimoine ou encore pour la fête d'Halloween ou la marche d'Octobre rose.

La période de Noël et des fêtes va prolonger cette atmosphère enjouée et parer notre ville de ses belles lumières. Alors profitons de ces instants que je vous souhaite heureux et entourés de vos proches.

Je vous donne d'ailleurs rendez-vous pour le goûter de Noël des enfants et notre marché autour de Noël avec son orchestre et ses manèges mais également pour la cérémonie des vœux en tout début d'année.

Je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année,
Alexandre Schneider

SOMMAIRE

Actualités	p.3
Vie Municipale	p.4
Vie Pratique	p.6
Enfance & Jeunesse	p.6
Vie Associative	p.8
Vie Économique & Locale	p.10
Retour en Images	p.12
Histoire & Patrimoine	p.14
Agenda	p.16

Directeur de la publication : Alexandre Schneider

Rédaction : Sonia Decamps

Création Graphique : arkt.com - Morgan Barba 

Photos et illustrations : © Nicolas Tabary - © Roland Clochard

© Sonia Decamps - © Jean-Claude Boinard © Syndicat d'Initiative

© Flaticon - © Pixabay - © Freepik - © Morgan Barba

Impression : Imprimerie Lagarde - Saujon

Tirage : 1 200 exemplaires

Distribution : Les élus



Actualités et Informations sur notre site Internet :

www.ville-pont-labbe-darnoult.fr

sur notre Page Facebook :

[Commune-de-Pont-lAbbedArnoult](https://www.facebook.com/Commune-de-Pont-lAbbedArnoult)



et sur l'Application : [IntraMuros](#)



Alexandre Schneider, conseiller départemental



Notre maire est devenu conseiller départemental en succédant à Michel Doublet*, décédé en août dernier. Cette nouvelle fonction lui permet de représenter le Canton de Saint-Porchaire aux côtés de Brigitte Seguin. Monsieur le maire rejoint ainsi les 53 autres élus des 27 cantons qui forment l'Assemblée Départementale de la Charente-Maritime. Au sein de cette instance, il a également intégré la 4^{ème} Commission en charge des Infrastructures, de la Mobilité et des Bâtiments.

* Voir notre article Page 14

Pont l'Abbé d'Arnoult



Notre commune a été lauréate de l'appel à projet du dispositif Petites villes de demain, mis en place en 2020 par le ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, qui vise à soutenir les villes rurales dans leur politique de revitalisation.

Ce programme ambitionne en effet d'améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Pont l'Abbé d'Arnoult et Saint-Porchaire, qui bénéficient d'une convention commune, accueillent Sandra Bleas, Cheffe de Projet. Cette dernière, qui est présente à la mairie tous les jeudis et vendredis, travaille actuellement sur l'état des lieux de notre "Petite ville de demain". Ce diagnostic, exécuté sous une convention cadre, doit obligatoirement être axé sur les commerces et les habitats. Mais le tourisme, le patrimoine et la transition écologique seront aussi de mise dans les projets qui pourraient être proposés et déclinés, comme nous le confirme Sandra Bleas.

Un rapport final sera rendu pour le 16 janvier au plus tard, avant la signature de l'Opération de Revitalisation du Territoire dite ORT. Dès lors, cette ORT enclenchera la phase 2 du dispositif Petites villes de demain : celle du temps de la mise en œuvre des projets et donc des demandes de financements. Ces projets devront rentrer dans un périmètre géographique précis pour pouvoir bénéficier des subventions des principaux financeurs que seront notamment la Banque des Territoires et le Conseil Départemental. Car l'objectif du programme est bien de donner aux élus des villes lauréates, les moyens de concrétiser leurs projets territoriaux.



Petites villes de demain : un soutien cousu main pour 1000 communes françaises



Exclusif : Terrains à vendre !

La commune propose à la vente 9 lots allant de 700 à 1 537 m², au prix de 85 €/m². Idéalement situées, Chemin des Guilloteaux, ces neuf parcelles à viabiliser sont libres de constructeur. Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à contacter directement la mairie au 05.46.97.00.19 ou par mail à mairie@ville-pont-labbe-darnoult.fr



Réunion Publique : un rendez-vous qui sera renouvelé.



Monsieur le maire et ses adjoints avaient convié les pontilabiens le 06 octobre dernier à une réunion publique. Celle-ci avait pour objectif de faire le point sur les réalisations de la commune et les projets à venir. Ces présentations ont été suivies d'un temps d'échange et d'un verre de l'amitié. Fort du succès de ce rendez-vous, il sera renouvelé en 2023.

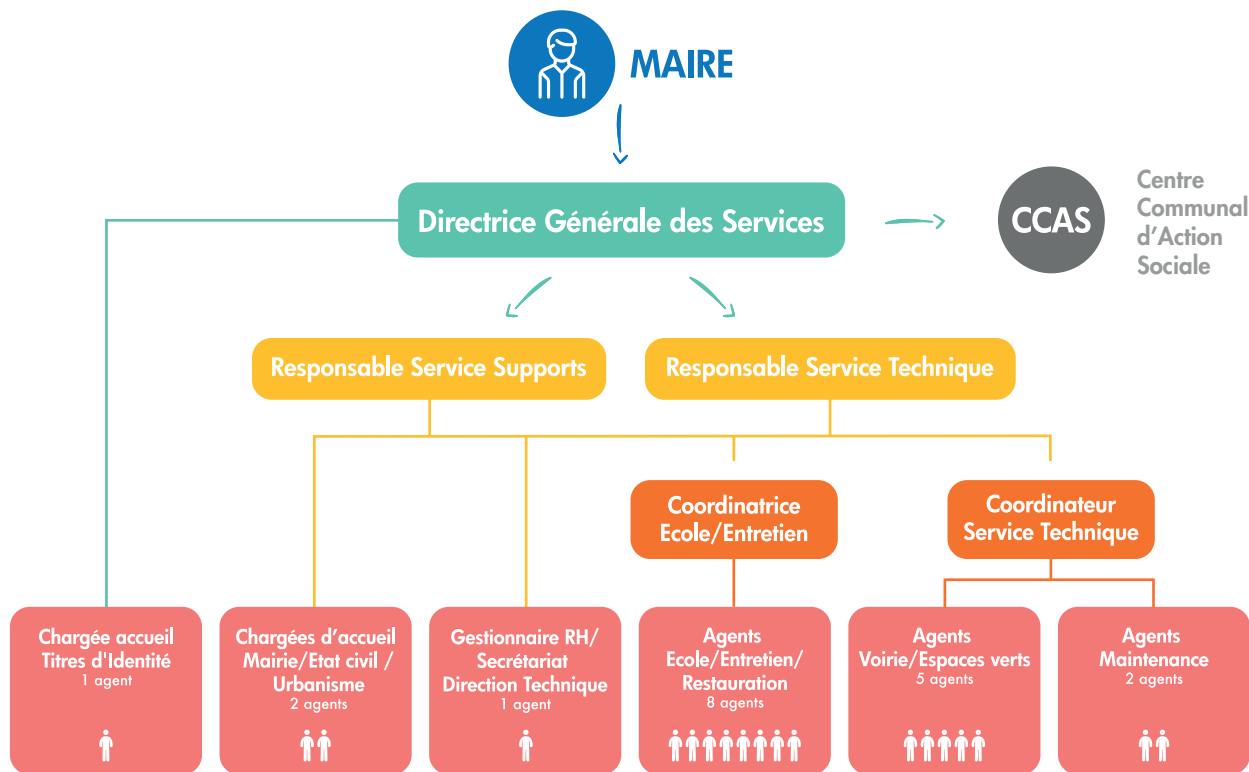


Organigramme



Les services municipaux, placés sous l'autorité de Monsieur le maire, sont dirigés par la Directrice Générale des Services (DGS) de la commune. Ces services sont organisés en structures opérationnelles et logistiques dont les activités correspondent aux principales compétences de notre municipalité.

Afin de mieux les comprendre et les identifier, nous vous proposons de découvrir l'organigramme fonctionnel de notre mairie.



Pour célébrer la nouvelle année, le Conseil Municipal a le plaisir de convier ses seniors (de 70 ans et plus) à un thé dansant le jeudi 12 janvier 2023. Pour celles et ceux qui ne pourraient pas se déplacer à cette date, un panier garni sera proposé au moment des fêtes. Si vous êtes concernés et n'avez pas encore répondu, nous vous remercions de bien vouloir le faire avant le 05 décembre au plus tard.

Le coupon ci-dessous est à adresser à la mairie au 26 place du Général de Gaulle - 17250 Pont l'Abbé d'Arnoult ou par mail à seniors.paa@gmail.com



OU



**PARTICIPERA AU THÉ DANSANT
DU JEUDI 12 JANVIER A 16H00 ***

**NE PEUT VENIR AU THÉ DANSANT
ET SOUHAITE RECEVOIR LE PANIER GARNI**

Prénom(s) et Nom(s) :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Prénom(s) et Nom(s) :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

*qui aura lieu dans la Salle des Fêtes du Complexe de l'Éventail



Zoom sur le rôle de nos chargées d'accueil

Assurant à la fois l'accueil physique et téléphonique, nos chargées d'accueil sont les premières interlocutrices pour tous les habitants de la commune. **La Gazette Pontilabienne est allée interviewer Karine et Sandrine afin d'en savoir plus sur leur mission.**

Pouvez-vous nous parler de votre quotidien professionnel ?



Karine : Nous concernant, il est assez difficile de parler de quotidien car si les jours se suivent, ils ne se ressemblent pas. Mais notre rôle premier est d'accueillir les administrés lors de nos heures d'ouverture que ce soit ici ou par téléphone.

Sandrine : Nous les orientons en fonction de leurs demandes, vers les services concernés que ce soit en mairie ou à la Communauté de Communes (CDC). Et nous assurons, directement à l'accueil, les demandes qui relèvent de l'Urbanisme et de l'État Civil dans la mesure où nous n'avons pas de services dédiés sur ces deux pôles.

Justement, que gérez-vous en termes d'Urbanisme et d'État Civil ?

Karine : En matière d'Urbanisme, nous accompagnons les administrés dans leurs démarches lors de leur dépôt de dossiers, donc en amont de la CDC qui elle les instruit et gère la partie technique. Les dossiers sont très variables : dépôt de demandes de permis de construire, demandes préalables de travaux, recherches cadastrales... La nouveauté est la création du guichet unique de la CDC Cœur de Saintonge, qui permet de constituer son dossier par voie dématérialisée et de tout suivre en ligne.

Sandrine : Concernant l'État Civil, nous rédigeons ici les transcriptions de décès, les reconnaissances anticipées, les actes de naissance et de décès, les mariages, PACS et divorces. Nous nous occupons aussi de toutes les demandes d'extraits ou copies intégrales d'actes de naissance ou de mariage. Et bien que cela ne soit pas directement lié à l'État Civil, nous gérons aussi le Recensement Citoyen.

[Voir encadré page 6]

Quelles autres missions viennent aussi occuper vos journées ?

Sandrine : Nous jouons un rôle important de secrétariat pour la mairie et les élus : rédaction et envoi des convocations pour les commissions, de courriers à l'attention des administrés ou des associations par exemple.

Karine : Une partie de notre travail concerne le traitement de tous les courriers électroniques et papier que reçoit la commune. Ils sont adressés à de nombreux destinataires : le maire, les élus, les services internes, les associations, l'école René Caillé et toutes les boîtes postales comme la Caserne des Pompiers, la Bibliothèque, l'ADMR... qui se trouvent ici. Nous devons enregistrer, comme le veut l'administration publique, l'ensemble des courriers entrants ou sortants destinés à la commune.

Sandrine : Nous avons aussi en charge une partie des élections. Et 2022 a été une année chargée avec la présidentielle et les législatives. Inscriptions sur la liste électorale, procurations, organisation des plannings des permanences des bureaux de vote, préparation des documents.

Karine : Et si on veut être complètes, il ne faut pas oublier les réservations de salles avec les conventions, le suivi des plannings de ces salles et la gestion des clés. Nous nous occupons aussi des inscriptions à l'école et de l'enregistrement des arrivées et des départs des habitants, notamment pour le suivi, avec la CDC, de la redevance sur les ordures ménagères.

Sandrine : Enfin, nous nous occupons de l'affichage obligatoire requis avec les arrêtés préfectoraux et municipaux, par exemple.

Qu'est-ce qui vous plaît aujourd'hui dans le poste que vous occupez ?

Karine : La diversité de mon travail, absolument pas routinier. Chaque matin, c'est une découverte.

Sandrine : Le contact avec différentes personnes et nos échanges que ce soit avec les administrés, les élus ou mes collègues.

Sandrine et Karine : Et la bonne ambiance qui règne ici à la mairie.






Besoin de contacter la mairie ?

- ✓ Par mail à mairie@ville-pont-labbe-darnoult.fr
- ✓ Via le formulaire de contact disponible sur notre site : www.pont-labbe-darnoult.fr
- ✓ En vous rendant au 26 place du Général de Gaulle pendant les horaires d'ouverture



La mairie assure un accueil physique et téléphonique :

- ✓ Les lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00
- ✓ Le mercredi de 14h00 à 16h00
- ✓ Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- ✓ 3 samedis par mois de 9h00 à 12h00
(Samedi de fermeture : voir sur   )

Les élus vous reçoivent sans rendez-vous :

- ✓ Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00
- ✓ Le mercredi de 14h00 à 16h00

Le maire vous reçoit avec ou sans rendez-vous :

- ✓ Le samedi matin de 9h00 à 12h00

En dehors de ces permanences, vous pouvez prendre rendez-vous avec le maire, les adjoints et les conseillers municipaux en adressant un mail à mairie@ville-pont-labbe-darnoult.fr

Le Service des Titres d'Identité est joignable au 05.47.97.94.71, du lundi au vendredi uniquement de 8h30 à 9h00 et de 13h30 à 14h00.

- ✓ Pour connaître les démarches, rendez-vous sur le site www.service-public.fr
- ✓ Pour envoyer une demande ou poser vos questions, vous pouvez adresser un mail à titresidentite@ville-pont-labbe-darnoult.fr
- ✓ Pour prendre un rendez-vous (dépôt de dossiers), connectez-vous en ligne sur le site RDV360 :

rdv360



» L'école change avec le numérique »
#EcoleNumerique



Enfance & Jeunesse

Installation du Socle numérique à René Caillé



Notre école primaire communale a tout récemment bénéficié d'équipements numériques. Trois classes du niveau élémentaire ont été dotées d'un vidéoprojecteur, de quatre ordinateurs portables, de logiciels de classe adaptés et d'un tableau blanc interactif dit TBI.

Ces nouvelles ressources numériques, qui s'intègrent dans le plan de relance Socle numérique école, conduit par le gouvernement, ont pour objectifs de favoriser l'acquisition des fondamentaux, de renforcer la dimension inclusive de l'école, de favoriser le lien entre les apprentissages scolaires et périscolaires et de développer les usages numériques à l'école.

Un air purifié pour nos écoliers

La municipalité a souhaité se mettre en conformité avec la législation qui impose l'installation de capteurs de CO2 dans les établissements scolaires. Mais elle a aussi fait le choix de coupler cette installation par l'acquisition et la pose de purificateurs d'air. L'air des classes, du réfectoire et du dortoir est à présent traité par ionisation, une technologie qui permet d'aspirer les particules et microparticules en suspension (pollens, germes, moisissures, bactéries, acariens et allergènes) et d'éliminer les mauvaises odeurs.





Le recyclage, version 2023

En janvier 2023, notre territoire fera un grand pas en faveur de la réduction des déchets. Pour inciter au tri, **les ordures ménagères seront collectées en bac une semaine sur deux.**

✓ POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES NON RECYCLABLES Votre bac roulant sera collecté 1 fois toutes les 2 semaines, les lundis.

Pour renforcer l'hygiène et la sécurité des agents, la collecte des ordures ménagères sera robotisée.

✓ POUR LES EMBALLAGES

1 collecte chaque semaine, dans un sac jaune de 80 litres avec liens coulissants (retrait à la mairie).

✓ POUR LES BIODÉCHETS

Chaque foyer ne possédant pas de composteur pourra être équipé pour le tri des biodéchets.



Cœur de Saintonge

AU 1^{ER} JANVIER 2023 ! LA COLLECTE ÉVOLUE !



EMBALLAGES

✓
Chaque semaine



ORDURES MÉNAGÈRES

✓
Tous les 15 jours



COMPOSTAGE

✓
À tout moment

Attention changement de jour de collecte !

Les collectes auront lieu **tous les lundis à compter du 09 janvier 2023.**

Les sacs jaunes et/ou bacs sont à sortir la veille.



Et en pratique ?

- ✓ **Votre bac actuel n'a pas besoin d'être remplacé** pour la collecte robotisée.
- ✓ **Un marquage au sol pour un bon positionnement sur la chaussée** a été effectué et un adhésif sera collé sur votre couvercle pour le présenter dans le bon sens à la collecte.
- ✓ **Une distribution de composteur individuel** sera organisée pour les foyers non équipés.
- ✓ **Un nouveau calendrier de collecte** sera mis en place dès janvier 2023.

Il vous sera remis dans vos boîtes aux lettres et sera consultable sur le site : www.cyclad.org

Les réunions d'information Cyclad

Sobriété énergétique



Pour tout savoir sur l'évolution de la collecte de vos déchets, une réunion publique vous sera proposée prochainement au sein de notre commune.

Les services techniques préparent actuellement les horloges pour programmer les heures d'allumage public des candélabres. **Dès le mois de janvier, ils seront éteints de 22h00 à 6h00.**



Les sacs jaunes, pour la collecte des emballages, restent disponibles à l'accueil de mairie pendant les horaires d'ouverture.





Les Mille-pattes de Saintonge

(du Groupe TACA - Toutes Activités Conviviales et Amicales)



L'Association, rompue aux sentiers pontilabiens depuis plus de 20 ans, sait s'ouvrir à de nouveaux horizons pour le plus grand plaisir de ses 70 adhérents. Après un séjour breton, les Mille-Pattes de Saintonge sont repartis pour de nouvelles aventures pédestres en Dordogne. L'objectif de ce circuit de randonnées : partir à la recherche d'or et de pierres précieuses sur les rives de l'Isle, à Jumilhac-le-Grand. Sans oublier les kilomètres associés aux habituelles visites culturelles qui attendaient les 25 randonneurs.

Outre ces week-ends, les Mille-pattes proposent :

- ✓ **Des randonnées dominicales thématiques**, deux fois par mois.
- ✓ **Les « Rando-Rapido »** tous les mardis matin. Départ à 9h00 du parking de la piscine municipale.
- ✓ **Les « Randos adaptées » et encadrées** pour les marcheurs débutants de tous âges confondus, tous les mardis matin. Départ à 9h00 sous le marronnier face à la mairie.

CONTACT ET INFORMATIONS :

Jean-François Bon
07.83.35.68.72
et sur le site
lesmillepattesdesaintonge.blogspot.com

Elles chantent... L'air de rien



L'air de rien
CHORALE de PONT L'ABBE D'ARNOULT

Tous les mercredis soir, les choristes de L'air de rien, groupe exclusivement féminin, se retrouvent pour chanter sur un large répertoire de chansons françaises telles que « La Quête » de Brel, « Je suis un homme » de Zazie, « Tu es mon autre » de Maurane et Lara Fabian, ou encore « Le jazz et la java » de Nougaro, arrangées par René le nouveau chef de chœur.

« Chanter permet de nous ouvrir à nos émotions et de les exprimer telles qu'elles viennent, sous leurs formes brutes, à la fois pour celui qui chante et pour celui qui écoute. Plus qu'une voix, c'est l'émotion qui est palpable, qui émane en soi et autour de soi. »

De jolies paroles, pour la chorale L'air de rien qui cherche de nouvelles recrues. Alors, Mesdames, quel que soit votre âge, si vous avez envie de pousser la chansonnette ailleurs que sous la douche, c'est peut-être le bon moment.

RÉPÉTITIONS

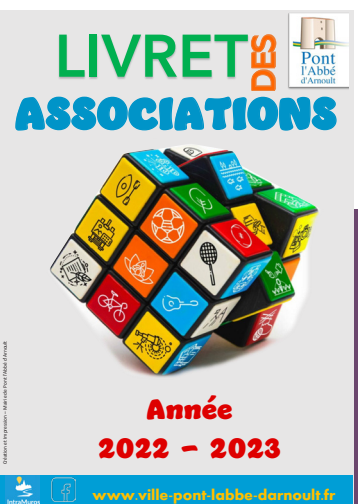
le mercredi de 20h00 à 22h00

17 rue de Verdun

Contact

06.68.80.61.46

chorale.lairderien.17@gmail.com



Envie de découvrir ou retrouver
toutes nos associations pontilabiennes ?

Le Livret des Associations 2022-2023 est disponible en mairie
ou sur notre site Internet : www.ville-pont-labbe-darnoult.fr
-> Rubrique Vie Associative & Culturelle.

Le Conseil des Sages signe son retour

Créé il y a un peu plus de 20 ans, le Conseil des Sages de Pont l'Abbé d'Arnoult, en sommeil ces dernières années, a été réactivé sous l'impulsion de la nouvelle municipalité qui souhaite pouvoir compter sur l'expérience, la connaissance et la sagesse de ses aînés. Nous avons rencontré Philippe Moret, Coordinateur, afin qu'il nous éclaire sur cette instance consultative qui vise à renforcer la place active et citoyenne des seniors dans notre ville.

Philippe Moret, pouvez-vous nous parler de la mission du Conseil des Sages dont vous faites partie ?

Quelle que soit la commune où il est présent, le Conseil des Sages a comme son nom l'indique, une mission de conseil sur les projets de la vie quotidienne dans la commune. Le Conseil des Sages, avec son regard et son expérience, va donc travailler et réfléchir sur les enjeux pontilabiens. Et c'est dans ce but que Monsieur le maire a appelé à candidature pour réactiver le Conseil des Sages. D'anciens et nouveaux membres ont constitué un bureau et un nouveau règlement intérieur a été acté en juin 2022, redéfinissant les missions du Conseil des Sages de Pont l'Abbé d'Arnoult qui est d'ailleurs affilié à la Fédération Française des Villes et Conseils des Sages (FFVCS).

Avez-vous déjà un programme précis, une orientation particulière ?

Nous avons dressé un état des lieux de notre ville et avons la volonté de travailler sur trois axes majeurs : l'accueil géographique dans Pont l'Abbé d'Arnoult, le bien vivre ensemble et l'attraction des touristes et visiteurs. Toutes nos idées et projets sont soumis au Conseil Municipal.

Sur un registre plus ludique, une nouvelle mission nous a été confiée : redonner vie à un village miniature rangé depuis longtemps dans des cartons de la mairie, que nous avons décidé de nommer « Village en Fête ». En effet, il représentera une fête foraine, un village et un cirque. Il va nous falloir tout déballer, trier, dépoussiérer, remonter, coller, visser pour faire renaitre ce merveilleux ensemble qui promet de belles surprises. L'idée est ensuite de faire vivre et exposer notre « Village en fête ».

A quel moment se retrouvent les Sages ?

Nous avons repris la tradition qui était que le Conseil des Sages se réunissait tous les lundis de la Foire (donc le 3^{ème} lundi du mois) à 17h00 dans la Salle 101. Je parle là des réunions de travail et d'échanges. Pour la construction du village miniature, nous allons commencer à nous retrouver à notre rythme. D'ailleurs, nous aimerions aussi que cette mission devienne intergénérationnelle. Je lance ici un appel aux membres du Comité des Jeunes et à toutes les personnes, quel que soit leur âge, qui pourraient être intéressées.



Fresque dessinée par Didier Renaud, membre du Conseil des Sages

Le Conseil des Sages : pourquoi pas vous ?

Si vous avez envie de partager votre expérience et d'améliorer la qualité de vie pontilabienne, alors le Conseil des Sages est fait pour vous !

Pour rejoindre le Conseil des Sages, vous devez :

- ✓ Être âgé.e d'au moins 55 ans
- ✓ Être sans activité professionnelle permanente
- ✓ Être inscrit.e. sur les listes électorales de la commune
- ✓ Ne pas être membre du Conseil Municipal



Pont l'Abbé d'Arnoult, commune dynamique, attire tous les ans de nouveaux habitants mais également de nouveaux artisans et commerçants aux multiples talents. Tour d'horizon de ces nouveaux commerces de proximité.

Les Ateliers d'L.O : un vent de créativité s'installe à Pont l'Abbé

C'est au numéro 21 bis de l'avenue André Malraux, qu'Elodie a choisi d'ouvrir, il y a tout juste deux mois, les Ateliers d'L.O, un antre artistique où petits et grands pourront laisser libre cours à leur créativité.



Elodie, pouvez-vous esquisser un petit portrait de l'artiste que vous êtes ?

Je suis diplômée des Beaux-Arts de Bourges, d'une école de graphisme et j'ai complété ma formation par une spécialisation en art thérapie. Je vis depuis maintenant trois ans à Trizay et mes filles sont scolarisées ici, à Pont l'Abbé, où j'ai pu me rendre compte du dynamisme et du potentiel de la commune. C'est comme ça que j'ai sû que c'était là que je voulais ouvrir les Ateliers d'L.O.

A quoi peuvent s'attendre les artistes en herbe en poussant la porte de l'atelier ?

On vient ici pour s'amuser, apprendre, s'exprimer, renforcer ses connaissances et surtout partager une passion commune : le monde créatif, que ce soit par la peinture, le dessin, la décoration ou les loisirs créatifs sous toutes leurs formes.

Quelle palette de cours proposez-vous ?

Tout ce dont vous ou votre enfant avez envie en matière d'art ! Ici, c'est à la carte. Je propose des ateliers créatifs, d'expression artistique, des cours de peinture, de dessin (cela peut être le portrait comme la nature morte, par exemple), de techniques diverses, de scrapbooking et également des ateliers de décoration événementielle pour les mariages, baptêmes, anniversaires que nous préparons ensemble.

Tous les ateliers se déclinent sur des thèmes différents comme par exemple Halloween et Harry Potter récemment, ou maintenant Noël qui marque un grand moment en matière de créativité. Je m'adapte aussi aux centres d'intérêt des gens et à leur niveau.

Pour les tout-petits de 3 à 6 ans, ce sont des ateliers parents-enfants pour que dès le plus jeune âge ils soient accompagnés et stimulés dans leur processus créatif. A partir de 6 ans, que ce soit pour les enfants, les ados ou les adultes, les ateliers ont lieu soit seul soit en groupe, selon les envies et objectifs de chacun. Comme vous pouvez le constater, je m'adresse à tout le monde sans oublier les personnes autistes.



Œuvre réalisée à partir d'un couvercle de bouchon d'huîtres, parfait exemple du Recycl'Art.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet ?

Après ma spécialisation en art thérapie j'ai eu la chance d'exercer deux ans en hôpital pédiatrique avec des enfants autistes. Je ne pouvais pas ne pas avoir des créneaux qui leur soient dédiés. On travaille sur leurs besoins tels que la motricité fine ou la concentration mais le but est qu'ils se fassent plaisir et laissent exprimer leur fibre artistique et leur sensibilité.

Vous parlez de Noël, propice à la créativité. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à l'approche des fêtes ?

On va pouvoir créer ses propres cadeaux ou sa déco personnalisée. Chaque artiste pourra choisir ce qu'il a envie de créer : coffrets, bougies, bijoux, plateaux, sous-verres, etc. Nous allons évidemment préparer aussi des cartes de Noël.

Si vous deviez mettre en lumière l'un de vos talents, lequel serait-ce ?

Plus qu'un talent, je préfère parler d'une sensibilité : le Recycl'Art. Je suis très sensible à l'écologie et j'aime l'idée de travailler avec des objets et des matériaux qui étaient destinés à être jetés. La surconsommation est devenue un problème et j'y ai vu l'opportunité de travailler aussi mon art comme cela. Mais c'est aussi parfois compliqué car comme je fais du zéro-déchet à la maison, je suis aussi souvent amenée à faire appel aux dons : pots de yaourt en verre, bocaux, bouteilles plastiques... Et je fabrique aussi certaines peintures moi-même à base de pigments 100% naturels.



LES ATELIERS D'L.O

Horaires variables

du lundi au samedi selon les demandes et les ateliers.

Pour retrouver les plannings des ateliers

Facebook Les Ateliers d'L.O

Instagram lesateliersdl.o

Pour toute demande de cours ou d'informations

06.18.20.15.50 - l.odelu@gmail.com

Ateliers à la carte pour les loisirs créatifs

Pour les cours, au choix : à l'année ou au cours.





Le Vin sur Vin : Trinquons à la bonne santé de notre cave pontilabienne !

Rayan Chaumette, 26 ans, est le tout nouveau propriétaire de la cave rebaptisée « Le Vin sur Vin ». Et étant donné l'accueil qu'il réserve à ses clients, les bons conseils qu'il distille et les produits qu'il propose, il risque forcément d'obtenir une note à la hauteur du nom de son commerce...

Nous découvrons une petite cave chaleureuse et fort bien achalandée. Entre les vins de nos régions, à l'image de notre fameux Pineau des Charentes, les étals laissent la part belle aux champagnes, aux spiritueux (qui englobent les gins, les whiskies, les bourbons et les rhums), aux bières mais aussi aux vins étrangers venus tout droit d'Argentine, du Chili, de la Nouvelle-Zélande ou encore d'Afrique du Sud. Et les grands crus ne sont pas en reste au Vin sur Vin.

Entre deux clients, Rayan prend le temps de nous expliquer comment il s'approvisionne : 60% de sa gamme est issue de producteurs français. Parmi eux, 70% sont producteurs-récoltants et une bonne majorité est issue de la filière Bio. « J'ai l'avantage de bien connaître les producteurs-récoltants des régions de Bordeaux, Bourgogne, Charente et Val de Loire avec lesquels je travaille depuis maintenant quelques années. Evidemment, je connais aussi très bien la production charentaise qu'elle soit de Jonzac, Cognac ou Chevancaux. Et cela concerne aussi bien les vins, les spiritueux que les eaux de vie. »

Lorsque l'on interroge notre jeune caviste sur son parcours, il nous précise avoir passé un bac hôtelier, filière viticole, vin et spiritueux. « Une fois diplômé, j'ai directement travaillé dans des caves. D'abord à Bordeaux puis sur l'île d'Oléron. Et puis un jour, j'ai vu sur Internet que le fonds de commerce de la Cave de Pont l'Abbé était à vendre. En un mois l'affaire était conclue. J'ai ouvert début septembre et ces deux premiers mois se sont parfaitement bien déroulés. »



Lorsque Rayan renseigne ses clients, force est de constater qu'il connaît ses produits sur le bout des doigts et qu'il saura vous guider si vous cherchez certains crus, certains arômes ou tout simplement la bouteille idéale pour accompagner un plat ou un événement en particulier.

Le Vin sur Vin propose tous les samedis matins, une dégustation thématique en fonction de la saison : vin Corse, de Loire, du Rhône, etc. « C'est un bon moment d'échange avec ma clientèle. Cela me permet aussi de comprendre leurs attentes en matière d'œnologie et de les conseiller. Mon objectif est aussi de faire évoluer ma gamme. Je vais par exemple prochainement développer les vins d'Alsace. », nous précise-t-il.

Nous vous recommandons de pousser, sans modération, la porte du Vin sur Vin, surtout à l'approche des fêtes puisque Rayan aura à proposer nouveautés et coffrets cadeaux (vin et foie gras, bières et verres...). De bonnes idées à déposer sur vos tables de fêtes ou au pied du sapin.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.



Cave à vin et spiritueux

VIN SUR VIN
05.46.73.91.31
vinsurvin17.fr
lacavevinsurvin@gmail.com
@ vin_sur_vin_

Horaires

Ouvert du mardi au jeudi : 9h30 - 12h30 / 15h00 - 19h00
(et jusqu'à 19h30 le vendredi et le samedi)

Commandes pour les événements mariages, baptêmes, anniversaires.

Livraison gratuite sur Pont l'Abbé d'Arnoult et ses environs.



Retour en images



Le 24 juin a eu lieu la remise des prix des Lauréats du Concours national des Petits artistes de la mémoire.

Les soixante élèves des deux classes de CM2 de l'Institution La Salle Saint-Louis se sont vus récompenser et ont reçu le prix départemental et le prix de l'académie.



14 juillet : Près de 300 personnes étaient au rendez-vous pour célébrer notre Fête nationale. Un succès malgré l'absence du traditionnel feu d'artifice.



Salon du Val d'Arnoult - Le Syndicat d'Initiative organisait comme chaque année son exposition de peintures et sculptures, du 23 juillet au 05 août. Au compteur, 310 visiteurs et 22 exposants.



Le Festival des Eurochestrées - Soirée du 4 août, pendant laquelle 36 musiciens croates sont venus nous enchanter avec leurs musiques classiques et traditionnelles. L'entrée était libre et l'argent récolté a entièrement été reversé au profit du Téléthon.



28 août - C'est à l'Hippodrome de Royan-Atlantique, que le Grand Prix de Pont l'Abbé d'Arnoult, de ses commerçants et artisans était remis. Des entrées gratuites ont été offertes à tous les pontilabiens qui en avaient fait la demande à la mairie.



Journées Européennes du Patrimoine - Ouverture exceptionnelle du Presbytère les samedi 17 et dimanche 18 septembre. Deux expositions étaient proposées : une d'ouvrages de patchworks de l'association Patchapont et une de cartes postales anciennes de notre village, toutes issues de la collection privée de Roland Clochard.



Le 10 août - Plus de 160 personnes qui sont venues dîner en musique avec l'orchestre Winter Blues Band, sur la Place du Général de Gaulle. Un événement coorganisé par la commune et le Syndicat d'Initiative.



Retour en images



Journées Européennes du Patrimoine - Inauguration des 6 premiers panneaux du circuit patrimonial et historique **Pont l'Abbé d'Arnoult au fil du temps**.

Octobre Rose - Samedi 22 octobre. Plus de 150 marcheurs ont pris part à une marche solidaire de 5 kilomètres. 763 euros ont ainsi pu être récoltés et remis directement à la Ligue contre le Cancer. Une initiative municipale qui s'est déroulée en marge des animations, exposition et concert organisés par la CDC au Complexe de l'Éventail.



Que serait la foire mensuelle de septembre sans son incontournable **Foire à la Mojhette** ? Le 19 septembre dernier près de 200 participants se sont attablés dans la salle des Fêtes (Complexe de l'Éventail) pour déguster le repas préparé par la Confrérie de la Mojhette.
De gauche à droite, au premier plan : Jacky Emon (conseiller régional), Brigitte Seguin (conseillère départementale). Au second plan : Alexandre Schneider, Daniel Vernoux (Grand Maître de la Confrérie) et Jean-François Douet (1er adjoint)



31 octobre - La fête d'Halloween, toute première manifestation organisée par le Comité des Jeunes (créé en septembre dernier) a remporté un tel succès que près de 150 enfants et jeunes sont venus jouer à se faire peur entre concours de citrouilles, parcours hanté et bal des vampires.



Notre cimetière communal, entre passé et présent

Jusqu'en 1808, le cimetière de Pont l'Abbé d'Arnoult était situé au-delà des douves, au niveau de l'actuelle Place du Général de Gaulle. Conformément à la loi du 23 Prairial de l'an XIII, qui requérait que les cimetières soient implantés en dehors du centre-ville, c'est en 1808 que celui de notre village est transféré dans un terrain situé à l'angle de l'avenue Liotard et du chemin des Prévôtés (Place du Champ de Foire). Très vite, ce cimetière devient trop petit, et il s'avère que les terrains contigus possèdent un sol trop dur pour y creuser des tombes en cas d'agrandissement. Dès 1867, la municipalité décide alors d'acheter un nouveau et vaste terrain (86 ares 49 centiares), appartenant au maire Léon Fourré, ainsi qu'une bande de terre de dix mètres de largeur, acquise auprès du boulanger Honoré Vieuille, afin de désenclaver le terrain et de le relier à la route de Beurly, devenue avenue Liotard. L'actuel cimetière entre en service en 1868.

Vers une végétalisation

A cette époque, comme cela se vérifiait partout en France, nos cimetières étaient entourés d'arbres et de verdure, et ressemblaient assez peu à ceux que nous connaissons actuellement, plus cimentés et minéraux. Mais avec l'évolution des mentalités, et les nouvelles normes écologiques, interdisant notamment l'utilisation des produits phytosanitaires, les Français souhaitent majoritairement se tourner vers un lieu de souvenirs et de recueillement « plus vert ». La municipalité, consciente que le cimetière est un lieu sensible et affectif, souhaite tendre vers une végétalisation progressive. Cela a déjà commencé avec certaines allées, où l'engazonnement a été introduit dès novembre 2021. A l'occasion de la Fête des morts du 02 novembre, la commune vient de planter 4 nouveaux cyprès et de futurs projets d'aménagements du cimetière sont actuellement à l'étude afin de répondre aux attentes des pontilabiens.

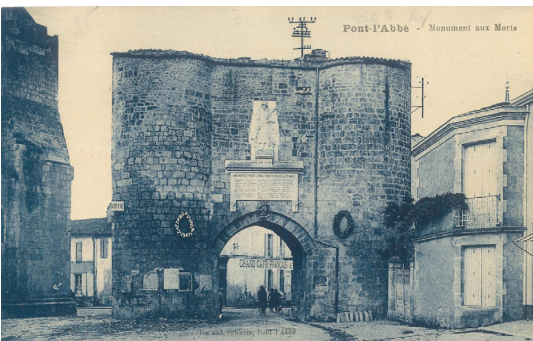


Les différents types des concessions

Une concession funéraire (caveau, tombe, urne...) est un emplacement dans un cimetière dont vous pouvez acheter l'usage mais non le terrain. L'acte de concession précise qui en sont les bénéficiaires ainsi que la durée. La commune de Pont l'Abbé d'Arnoult propose des concessions temporaires de 10 ans, trentenaires ou cinquantenaires pour les caveaux et des concessions de 15 ou 30 ans pour les urnes du columbarium.

- ✓ La concession individuelle est exclusivement réservée à la personne qui en a fait l'acquisition et qui pourra être la seule à y être inhumée.
- ✓ La concession collective est uniquement réservée aux sépultures des personnes mentionnées dans l'acte de concession.
- ✓ La concession familiale est quant à elle réservée au titulaire initial et aux membres de sa famille, ascendants ou descendants. Nous recommandons de vérifier les actes de concession pour éviter toute déconvenue au moment du décès de l'un de vos proches. Pour toutes informations sur les concessions, vous pouvez contacter directement la mairie.

Le monument aux morts Installé pour sauver l'emblème de notre village



« Il était une fois, la construction d'un monument aux morts qui permet de préserver une ancienne poterne menacée de démolition. » Ainsi, pourrait débiter la singulière histoire du monument aux morts de Pont l'Abbé d'Arnoult.

A la suite de la Première guerre mondiale, la municipalité et son maire Jules Favre, décide d'implanter un haut-relief en l'honneur des soldats de la commune tombés devant l'ennemi. La dernière des portes du bourg, alors menacée de destruction, devient l'endroit parfait pour installer le monument aux morts et ainsi tenter de contrer ce projet de démolition. L'inauguration du monument, apposé sur l'entre-deux tours du porche, a lieu le 31 octobre 1920. Il faudra patienter jusqu'au 16 juin 1926 pour enfin voir notre poterne des fortifications inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, et définitivement sauvée.

Au début des années 90, la circulation automobile de plus en plus dense, et la volonté de redonner au porche un aspect plus conforme à sa destinée conduisent la municipalité à décider du déplacement du monument aux morts. Celui-ci est descendu de la poterne les 16 et 17 novembre 1993 et il rejoint son nouvel emplacement, dans le jardin de l'espace Honneur et Patrie, en novembre 1994.

La statue représente un poilu de Verdun, debout portant un fusil puis en dessous figure l'inscription « Enfants de Pont l'Abbé Morts pour la France » afin de rendre hommage à la bravoure de ces soldats qui ont accompli leur devoir de citoyen en défendant leur patrie. Juste en dessous une branche d'olivier, et dans la partie inférieure trois listes de victimes des deux guerres mondiales et de la guerre d'Algérie. Sous les mandats de Bernard Chambenoît seront ajoutés en 1946 huit soldats morts lors de la guerre 1939-1945 et en 1962 les deux morts lors de la guerre d'Algérie.





In memoriam

René Morin



Le 11 juillet dernier, René Morin, conseiller municipal, rendait son dernier souffle aux termes d'une longue maladie. Né à Rochefort le 30 janvier 1939, il fait carrière dans les travaux maritimes de la Défense durant 39 ans. A l'heure de la retraite, René s'installe à Pont l'Abbé d'Arnoult et s'implique dans la vie associative et municipale. Président départemental de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie durant de nombreuses années, il est élu conseiller municipal en 2020 et nommé vice-président de la Commission de Sécurité. Il devient parallèlement le représentant de la commune au Conseil des Sages qu'il contribue à relancer.

Beaucoup d'entre nous avaient l'occasion de croiser son chemin lors de ses marches quotidiennes et en profitaient pour échanger avec lui. René était indéniablement un relais efficace des doléances des Pontilabiens vers la mairie. Après une vie bien remplie, il s'éteint à l'âge de 83 ans. C'était un homme réellement avenant et bienveillant et il est certain que son sourire manque terriblement à notre équipe municipale.

Michel Doublet

Né le 26 septembre 1939, fils d'un maraicher de Trizay, Michel Doublet devient grossiste en légumes de la vallée de l'Arnoult. Très tôt, sa volonté de servir l'amène à devenir conseiller municipal de Trizay en 1971 puis maire en 1977, à l'âge de 37 ans. Une fonction qu'il occupera durant 45 ans. En 1982, il conquiert le siège de conseiller général du Canton de Saint-Porchaire et trois ans plus tard, il devient vice-président du Conseil Général de la Charente-Maritime. En 1989, son engagement prend une nouvelle ampleur lorsqu'il est élu sénateur, poste qu'il occupe pendant un quart de siècle. En 2014, afin de se mettre en conformité avec la nouvelle loi sur le cumul des mandats, il préfère quitter son mandat parlementaire afin de conserver ses mandats locaux.

Président d'Eau 17, il fait en sorte que l'agence des Estuaires de la RESE soit implantée à Pont l'Abbé d'Arnoult. De même, grâce à ses fonctions départementales, il œuvre pour que l'agence pour l'Insertion 17 (les Brigades vertes) ait l'un de ses sièges dans notre commune. En 2021, pour son dernier combat électoral aux élections départementales, Michel décide de choisir pour suppléant et successeur, le nouveau maire de Pont l'Abbé, Alexandre Schneider avec lequel il partageait une vision commune pour notre territoire.

Malheureusement, le 18 août dernier, la maladie va l'enlever à cette terre de Saintonge qu'il chérissait tant. Nous gardons le souvenir d'un homme chaleureux, au contact facile, toujours prêt à rendre service, pragmatique et consensuel.



Nous remercions Benoît Combaud, conseiller municipal délégué au Cimetière et vice-président de la Commission Patrimoine et Cimetière, qui a participé à la rédaction de ces articles.



Pont l'Abbé d'Arnoult au fil du temps...

Inauguré par Monsieur le maire et ses élus, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2022, ce tout nouveau circuit vous propose une plongée dans le Pont l'Abbé d'antan au travers d'histoires, anecdotes et anciennes cartes postales. Les six premiers panneaux qui composent cette déambulation lèvent le voile sur six lieux emblématiques de notre village : la mairie, le porche, l'église, les halles, l'ancienne gare et le presbytère.

Promenade patrimoniale & historique accessible à tous et à tout moment.
Si vous possédez un smartphone, il vous suffira de flasher les QR Codes présents sur chaque panneau.
Des livrets sont également disponibles sur le site www.ville-pont-labbe-darnoult.fr ou à la mairie sur simple demande.



Cinéma

Projection organisée tous les jeudis des semaines impaires
Complexe de l'Éventail - Salle de cinéma.

Retrouvez toute la programmation sur le site sur cinepontlabbe.fr

DEC

Samedi 03 décembre de 09h00 à 16h00

Journée pour le Téléthon organisée par le Tennis Club en partenariat avec de nombreuses associations pontilabiennes. Différents challenges à relever dont **une marche et une course Color Run**. **Brocante** organisée par l'APEL Saint-Louis. Minimum 2 ml pour 8 €. Entièrement reversés au Téléthon. Inscriptions : apelstlouis17@gmail.com

Illuminations

La municipalité a fait le choix d'illuminer notre village dès le 1^{er} décembre grâce à un parc équipé à 95% en LED, des dispositifs qui avaient été anticipés.



Samedi 10 décembre à 18h00

Théâtre On fait la Cocotte de Georges Feydeau de la Compagnie A Contre-Temps coorganisée par l'Écho des Halles et la municipalité. Complexe de l'Éventail - Salle de cinéma. Entrée libre, au chapeau.

Lundi 12 décembre de 15h00 à 19h00

Don du Sang. De préférence sur rendez-vous (05.46.93.53.44 ou sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr). **Pièce d'identité obligatoire**. Complexe de l'Éventail - Salle des fêtes.

Samedi 17 décembre à 15h00

Goûter de Noël des enfants de la commune. Spectacle et goûter. Complexe de l'Éventail - Salle des fêtes. Gratuit.

Vendredi 23 décembre de 8h00 à 16h00

Marché « autour » de Noël avec manèges et animations. Place du Général de Gaulle.



JAN

Jeudi 12 janvier à 16h00

Thé dansant de la Commune, organisé pour les Seniors. Voir Bulletin réponse Page 4. Complexe de l'Éventail - Salle des fêtes.

Jeudi 12 janvier à 19h00

Vœux du maire. Complexe de l'Éventail - Salle des fêtes.

Le saviez-vous ?

D'origine allemande, le premier marché de Noël a vu le jour en Alsace au XVI^{ème} siècle. Il s'appelait Marché de Saint Nicolas. On y achetait des cadeaux pour les enfants pour la Saint-Nicolas. En 1570, avec l'arrivée du protestantisme, le marché est rebaptisé Marché de l'Enfant-Jésus.

Du XVI^{ème} siècle jusque dans les années 1990, seule la ville de Strasbourg organisait un marché de Noël. En 1995, face à son succès, la ville décide de présenter son concept dans plusieurs salons du tourisme. Depuis, les marchés de Noël fleurissent partout dans le monde.

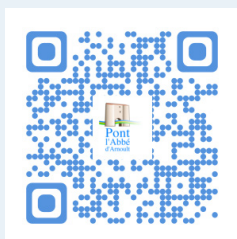


Restez connectés & retrouvez tous les événements sur :

Notre site internet : www.ville-pont-labbe-darnoult.fr

et sur

l'application **IntraMuros**



Frairie

place du Général de Gaulle
du 12 décembre au 19 février !

